

DECRET 81-297 du 22 Septembre 1981

chargeant le Camarade GUEZODJE Vincent, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de l'intérim du Camarade Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pour compter du 22 Septembre 1981.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 81-294 du 21 septembre 1981 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Premier Vice-Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 22 septembre 1981.

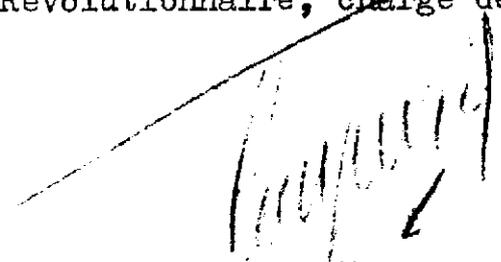
DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 22 septembre 1981, le Camarade GUEZODJE Vincent, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 Septembre 1981

Pour le Président de la République absent, le Premier Vice-Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, chargé de l'intérim,


Romain VILON-GUEZO

Ampliations : PR 6 CC du PRPB 4 SGG 4 ANR 4 CPC 6 SPD 2 MISP-MIME 6
Autres Ministères 20 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DAN 2
DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-ISJ-BN 6 BCP 1 JORPB 1.-